MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE
DÉPARTEMENT DES PUBLICS

L'ACCUEIL DE PUBLICS EN DIFFICULTÉ SOCIALE DANS LES MUSÉES

ETAT DES LIEUX

MICHÈLE PROTOYERIDES
OCTOBRE1997

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE
DÉPARTEMENT DES PUBLICS

MICHÈLE PROTOYERIDES
Consultante en Muséologie
et Médiation Culturelle
86 RUE HENRI BARBUSSE - 92110 CLICHY
TÉLÉPHONE ET TÉLÉCOPIE : 01 47 37 83 22

L'ACCUEIL DE PUBLICS EN DIFFICULTÉ SOCIALE DANS LES MUSÉES

Introduction

L'objet de cet état des lieux est de rassembler une connaissance sur le travail réalisé par les musées en direction de publics en situation de difficulté sociale ou économique. La nature des projets, leurs modalités, le contexte dans lequel ils s'inscrivent, l'impact qu'ils ont pu avoir, représentent l'un des axes autour duquel la question est éclairée tandis qu'un second traverse la question des enjeux de l'accueil de ces publics pour l'institution muséale.

Tenter de dresser un inventaire des ces éléments nécessitait la mise en regard de plusieurs expériences. Celle des musées, des DRAC mais également celle des partenaires, professionnels et interlocuteurs institutionnels sans lesquels ces actions ne se développeraient pas.

Les descriptions et analyses qui sont proposées ici s'appuient sur les données recueillies lors de rencontres auprès de 15 musées nationaux, 5 DRAC, 8 musées en région, 8 représentants institutionnels, 6 acteurs culturels et sociaux ainsi que sur des entretiens téléphoniques. Les musées nationaux, pour lesquels la Direction des Musées de France a une compétence particulière et dont la diversité était une source d'observation utile, font l'objet d'une étude de cas détaillée.

LA NOTION DE PUBLIC EN DIFFICULTÉ

La première des questions serait de caractériser la notion de publics en difficulté. Mais les frontières sont difficiles à tracer, d'autant plus si l'on veut bien considérer que l'exclusion n'est pas un état, mais le résultat d'un processus aux causes variées .

Les politiques publiques retiennent comme critère la notion de danger. Danger de marginalisation de la vie de la cité et de son réseau d'échanges et de communication, cristallisé par certaines situations :

- le fait d'être jeune, parce que les fragilisations peuvent engendrer, à cette période de la vie des obstacles devenant rapidement insurmontables ; parce qu'un quart des jeunes sont au chômage,
- le fait de ne pas savoir lire ou écrire qui concerne 20% de la population,
- le fait d'être en situation de précarité économique,

• le fait d'habiter dans des quartiers concentrant habitats dégradés, absence de services de l'état, voire de services quels qu'ils soient.

Toutefois la période que nous traversons, marquée par de profondes mutations qui bouleversent parfois très durement modèles et repères, brouille les catégories bien établies.

On peut le mesurer aux interrogations suscitées par la notion de "public en difficulté", mal définie dans une zone entre politique d'élargissement des publics et actions d'intégration par la culture. Il faut bien entendu distinguer là des logiques de projet différentes, pourtant nous verrons que, dans la réalité, ces deux volets des politiques culturelles se croisent bien souvent.

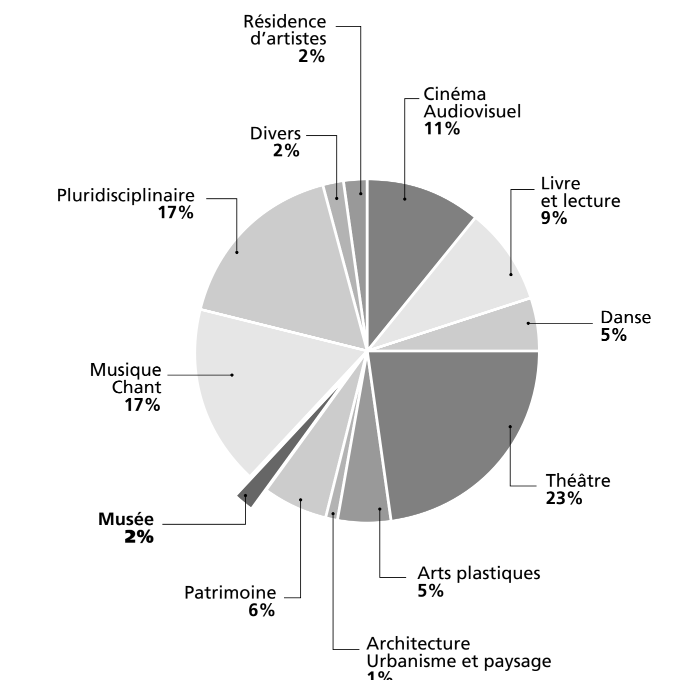
L'IMPORTANCE NUMÉRIQUE DES ACTIONS

La place des musées dans l'action culturelle en direction de publics en difficulté est particulièrement restreinte. Les projets se développent davantage dans l'accompagnement de l'expression artistique des participants et le musée hérite d'une séparation qui apparaît bien souvent radicale entre expression, créativité et découverte de collections. Entre art vivant et musée. Quelques chiffres illustrent cette réalité :

• Pour 100 actions culturelles menées pour les jeunes en 1995-1996, deux seulement concernent les musées (musée national des Granges de Port-Royal à Saint-Quentin-en-Yvelines, musée de Picardie à Amiens).
• Les porteurs de projet ne se manifestent pas dans le cadre de la politique de la ville pour des actions en direction du musée et les disciplines artistiques se répartissent essentiellement entre le théâtre, la musique, le Livre, le cinéma, les arts plastiques, la danse.
• Pour un millier d'actions culturelles en milieu pénitentiaire, une vingtaine seulement concernent de près ou de loin, les collections muséales.

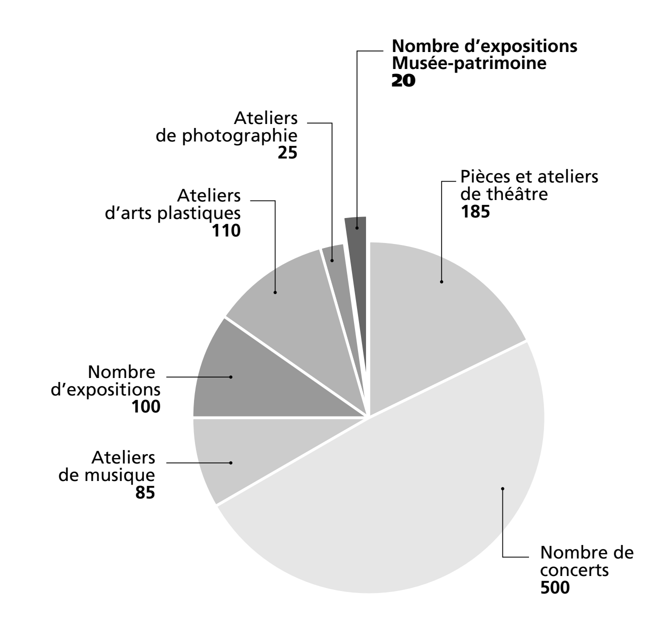
Répartition par discipline artistique de 100 projets culturels menés en 1995-1996 pour les jeunes dans toutes les régions de France

Source : d'après DDF, *100 aventures culturelles pour les jeunes,* dossiers Direct, février 1997



L'action culturelle en milieu pénitentiaire

Source : Direction de l'Administration Pénitentiaire
Sous-direction de la réinsertion, Février 1997



Une action est significative numériquement entre musées et milieu social, celle conduite avec des Zones d'Éducation Prioritaire : 69 musées sur 550 ayant répondu en avril 1997 à un questionnaire ont mené des actions dans ce sens[1].
L'une des conséquences de la faiblesse numérique des actions se trouve être la difficulté à caractériser les mécanismes à l'œuvre. Toutefois nous verrons que les enjeux se situent assez clairement, comme nous l'avons évoqué, à la croisée de l'accès à la culture pour le plus grand nombre et de l'intégration par la culture. C'est à dire à la croisée de la politique de la ville et du développement culturel.

1. soit 8%, Questionnaire pour l'actualisation du Guide des services culturels.

A la politique de la ville appartiennent des dispositifs ayant pour objectif de résoudre un certain nombre de difficultés des habitants dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisation, de l'économie, de l'environnement et du cadre de vie (avec l'accès aux loisirs)[1] Au développement culturel appartient une conception de l'action culturelle où les populations, davantage que les publics, sont concernés.

Ainsi dans le cadre de la politique de la ville comme dans celui du développement culturel, l'échelle est celle du territoire et la dynamique celle du partenariat.

LA DISPARITÉ DES PARTENARIATS

L'accueil de publics en difficulté s'est jusqu'à présent appuyé sur le réseau du spectacle vivant. Toutefois on remarque une sensibilisation de l'ensemble des musées. Enfants de classes défavorisées, jeunes et adultes de quartiers de la périphérie, jeunes et adultes en insertion ou en réinsertion, populations issues de l'immigration… ont été accueillis pour des projets dans au moins deux ou trois musées par région. D'une façon générale ce sont les musées-phares de la région, c'est à dire les musées déjà engagés dans des politiques de publics, qui ont reçu ces groupes. Toutefois les ressources mobilisées sont disparates :

- le musée répond à une demande par nature aléatoire, les préoccupations des acteurs sociaux et socioculturels n'étant pas prioritairement tournés vers le musée,
- à l'inverse les projets s'inscrivent dans une politique concertée qui est elle-même génératrice de nouveaux projets au sein de laquelle acteurs, réseaux d'appui, démarches sont indissociables.

1. Ben Othman Moncef, Popovics Christophe (assistant), Schweig Emmanuelle (assistante). - *Politique de la ville et culture : mode d'emploi*. - Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

1. Les acteurs

LE NIVEAU D'INTERVENTION RÉGIONAL

Les DRAC

La place des musées vis-à-vis de la politique de la ville se pose, dans les régions, à plusieurs niveaux : celui des moyens en personnel, celui des moyens financiers et des missions premières des conseillers pour les musées, celui des porteurs de projet.
La présence ou pas d'un conseiller politique de la ville au sein des DRAC se révèle déterminante. La complexité et l'imbrication des dispositifs, la multiplicité des réunions aux différents niveaux d'intervention, l'implication des structures et des professionnels nécessitent un fort investissement de temps. Or le tiers seulement des DRAC bénéficie d'un poste pour la politique de la ville. Une réponse apportée par la DRAC Haute-Normandie a été de choisir d'intégrer une dimension politique de la ville à chacun de ses secteurs, la coordination de l'ensemble étant effectuée par le conseiller pour l'action culturelle. Ce choix, en favorisant la présence accrue de la DRAC aux multiples réunions, a permis autant d'y faire valoir sa conception de la culture que d'y rencontrer des porteurs de projets. La DRAC a également opté pour un accompagnement des financements des actions politique de la ville par des crédits de droit commun[1]. Position stratégique vis à vis de partenaires variés qui se pose également pour les conseillers musées. La mobilisation de financements peut se révéler un argument important pour l'implication des volontés dans des projets, tant pour les moyens financiers que pour l'engagement que cela représente vis-à-vis de partenaires ne relevant pas du secteur culturel.
La limitation des budgets pose avec acuité la question des missions premières du conseiller pour les musées en DRAC, Inventaire, restauration et publication scientifique accaparant la presque totalité du budget disponible.

La DRAC Ile-de-France, pour initier dans le cadre du dispositif Ville, Vie, Vacances des visites culturelles, s'est adjoint un personnel stable et formé dans la personne d'intervenants. Les animateurs étant un personnel temporaire (pour la région île de France, 7% à 8% seulement sont permanents), il est possible de les sensibiliser dans le cadre de journées d'information et de bilan organisées à cet effet, mais difficile de les mobiliser pour la mise en œuvre de projets. Il faut rappeler que la plupart sont non-acquis au musée et que cette pratique n'entre pas dans leurs habitudes culturelles.

---

1. Récapitulatif des projets culturels menés dans le cadre de la politique de la ville 1994-1995-1996. - DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE HAUTE-NORMANDIE.

Autres partenaires institutionnels

Des projets sont menés directement entre le musée et des partenaires institutionnels. En île de France, la mission Ville s'est faite l'écho, au sein du comité de pilotage de l'École Ouverte, des propositions d'activités de l'Aquarium du MAAO, suscitant ainsi la venue de groupes pour des visites l'été dernier. De même le sous-préfet à la ville de la Seine Saint-Denis a t-il organisé, en liaison avec la Galerie du Jeu de Paume, un module pour des jeunes à l'occasion d'une rétrospective du peintre Olivier Debré.
L'identification des interlocuteurs n'est toutefois pas aussi simple et ce mode de mise en relation trouve ses limites tant dans la méconnaissance habituelle des professionnels en présence, que dans le manque de temps pouvant être accordé à la mise en œuvre et au développement des projets.

LE NIVEAU D'INTERVENTION MUNICIPAL

Les équipes de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale[1]

Les agents de développement culturel des équipes de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale ont les moyens de jouer un rôle important de mise en relation du musée avec les associations locales avec lesquelles ils sont, de par leur fonction, en étroite relation. C'est le cas à Reims où un travail en liaison avec le musée Saint-Remi, et maintenant avec celui des beaux-arts se développe dans le cadre du contrat Ville.

Les chefs de projet, soucieux de mettre en œuvre des actions significatives pour le quartier, la commune ou l'agglomération dont ils ont la responsabilité, sont également en mesure d'être intéressés par des actions symboliquement fortes. Le Louvre, à la demande de l'un d'entre eux, a tenu un stand aux côtés d'associations de la ville lors d'une première fête organisée par un quartier en Contrat Ville .

1. La MOUS peut être organisée au niveau de l'agglomération, de la commune ou des quartiers.

La direction des affaires culturelles des villes

L'échelle des coopérations au niveau de la municipalité est le reflet de la place que la Ville accorde à la Culture dans la lutte contre l'exclusion et la représentation qu'elle se fait du musée dans cette lutte. Amiens et Mulhouse en sont deux exemples. La ville d'Amiens, qui a mis en place un Comité de Direction Culture travaille avec le musée comme avec les autres établissements culturels. Quant à la ville de Mulhouse elle avait opté pour la valorisation de son patrimoine industriel comme facteur d'une identité forte sur un territoire en proie aux difficultés liées au chômage. Plusieurs musées représentatifs d'un pôle technique fort (chemin de fer, textiles, automobile …) ont ainsi été fédérés.

Les autres acteurs municipaux

D'autres acteurs municipaux se positionnent comme interlocuteurs du musée dans des projets liés à des publics spécifiques. Le service des affaires scolaires et périscolaires peut se montrer attentif au développement des activités en direction des musées. Le musée d'Orsay a ainsi signé une convention avec la sous-direction des affaires périscolaires de la Ville de Paris et reçoit environ quarante groupes par an.
Le musée de Villeneuve d'Asq travaille en relation avec les services de la petite enfance des municipalités de Roubaix et Tourcoing, qui diffusent une information sur leurs activités ainsi qu'avec le service jeunesse de Lille.
La réalisation au musée d'une sculpture par des enfants de deux classes maternelle de ZEP, ensuite destinée à être installée dans l'espace public a donné lieu à un complément de financement par un Fonds d'Initiative Habitants.

Nous verrons également, avec l'exemple de Chambéry, que des actions sont projetées autour de la constitution d'un comité de quartier.

L'ÉCHELLE DU MUSÉE

Dans les musées c'est en général soit le service culturel ou éducatif, soit le conservateur chargé de la direction de l'établissement, quand il n'y a pas de poste pour l'action culturelle, qui initie ou répond aux demandes. L'existence d'un poste pour l'animation culturelle conditionne, si ce n'est la réalisation, du moins l'extension de projets avec ces nouveaux publics. Souvent des jeunes effectuant leur service civil au musée sont chargés, en corrélation avec la nature de leur présence au musée, de concevoir une action

dans ce domaine. Le musée des Ardennes a ainsi pu amorcer un travail en direction des établissements scolaires de la Zone Franche de Charleville-Mézières.

Certains musées se sont dotés de moyens spécifiques pour intervenir dans cette direction. Le Louvre a créé, au sein du service culturel, un poste de relations avec le secteur socio-culturel tandis que le Centre Georges Pompidou et l'Institut du Monde Arabe ont, pour leur part, institué une mission auprès des présidents de ces établissements. Pour le Centre Georges Pompidou, l'accent avait été mis sur des actions de prévention dans l'enceinte et aux abords du Centre tandis que la mission "Rencontre et Dialogue" de l'IMA a pour rôle de développer des partenariats locaux afin de mettre à disposition la culture arabe. Un travail est ainsi mené en direction des acteurs des schémas locaux d'intégration, tandis qu'une antenne décentralisée de l'IMA a été créée à Vaulx-en-Velin en Rhône-Alpes. L'objectif est de mobiliser dans la région une fédération d'associations à même de travailler sur l'interculturel méditerranéen.

Il faudrait ajouter à cette diversité des partenaires mobilisables, les autres institutions intervenant et les mécènes. Citons l'Éducation nationale avec les Zones d'Éducation Prioritaire, le ministère de la Jeunesse et des sports dans le cadre de dispositifs de la politique de la Ville ou de l'Éducation artistique, la direction de l'Administration Pénitentiaire du ministère de la Justice, le FAS …
Le musée National des Arts Africains et Océaniens a bénéficié pendant plusieurs années, pour son action en direction des populations issues de l'immigration du soutien du FAS. Il reçoit depuis deux années un mécénat d'entreprise (Agnès b) qui lui a permis, en particulier, de diffuser le catalogue de l'exposition "Chéri Samba" auprès de toutes les associations zaïroises qu'il avait répertoriées.

2. Les réseaux d'appui

La diversité des partenaires, dans des milieux parfois mal connus découragent beaucoup d'actions. La représentation traditionnelle d'une coupure entre "publics captifs" rattachés au milieu scolaire et public "non captif" -parce que non scolarisé et donc insaisissable- renforce cette vision des choses. Pourtant des réseaux d'appui, en dehors d'un cadre strictement scolaire, existent avec des prescripteurs bien identifiés pour lesquels la venue s'intègre dans des objectifs éducatifs ou dans des apprentissages définis qui incitent à l'élaboration de projets inscrits dans la durée.

LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION NATIONALE : LES CONVENTIONS DE JUMELAGE ZEP/MUSÉES

Le milieu scolaire reste l'interlocuteur et le partenaire privilégié du musée à travers le travail en direction des ZEP.

Les conventions de partenariat ZEP/musées, conclues en 1991 entre le ministère de la culture (DMF, DDF) et l'Éducation nationale, ont identifié et parfois systématisé un travail en direction d'établissements scolaires engagés dans la lutte contre l'échec scolaire. Quand les jumelages ne sont pas officialisés, une pratique ZEP/Musées est effective. Comparativement au nombre de scolaires accueillis, ceux-ci sont peu nombreux[1].
La complexité administrative avec la multiplicité des sources de financements (en fonction du projet de Zone), les délais de paiement nécessitant un temps de gestion important et qualifié, le coût des transports urbains quand aucune convention n'a pu se mettre en place dans ce sens, paraissent autant d'obstacles à leur mise en œuvre.
Le cadre des coopérations qui est celui du projet nécessite une mobilisation de plusieurs partenaires qui fait autant la richesse des projets que leur fragilité. Les coordonnateurs de ZEP deviennent alors déterminants pour la mise en cohérence des différents éléments et la contractualisation de projets.

1. Les visites scolaires représentent en moyenne entre le quart et le tiers des entrées de l'ensemble des musées. Source : Muséostat N° 3, octobre 1995.

LE RÉSEAU DES ACTEURS SOCIAUX

Les associations pour la formation et l'insertion

La culture est maintenant reconnue comme un élément inséparable de l'insertion. Si l'on s'en tient aux actions dont la finalité n'est pas la formation à des métiers du musée[1], des projets ont été menés tant dans le cadre de stages de mobilisation[2] que dans ceux de la préqualification ou de la qualification.

Lors de l'opération "Objets recommandés" initiée par la DMF, confiée à l'association Artemisia, le musée du Barrois à Bar-le-Duc et l'Écomusée du Roannais ont travaillé en liaison avec des organismes de formation. Le projet a ainsi été intégré dans les stages de formation de stagiaires de 18 à 25 ans. Ces organismes ont par la suite renouvelé ce type de sensibilisation des jeunes à l'art avec d'autres thématiques[3]. L'Opération "les jeunes représentent leur ville" -co-financée par la DMF, Le FAS, les collectivités locales des musées d'appui- s'est déroulée en 1996 sur le même principe.

Le musée du Louvre a pour sa part réalisé une semaine de formation pour des jeunes en préqualification aux métiers sanitaires et sociaux tandis que l'Association de Prévention du Site de La Villette (APSV) a intégré au contrat de qualification de jeunes[4] un module de sensibilisation à l'art. Certains stagiaires ont ainsi rencontré l'univers du musée. L'un d'entre eux a assisté techniquement une artiste au MAAO[5], tandis que le MNAM a proposé à l'ensemble du groupe un cycle de trois visites.

Les centres pour l'alphabétisation et des associations contre l'illétrisme

Proches des enjeux de l'insertion et de la réinsertion sociale et professionnelle, des associations -parfois les mêmes- conduisent des actions d'alphabétisation ou de lutte contre l'illétrisme. Confrontés à la complexité du rapport au savoir et à l'apprentissage de la langue du pays d'accueil ou d'habitation pour des adultes, les formateurs trouvent dans la venue au musée une autre voie pour traiter des apprentissages.

---

1. Une opération "Jeunes-Musées" destinée à 120 jeunes de 18 à 25 ans, a été mise en œuvre en mars 1986 par la Délégation à la Formation Professionnelle et le ministère de la Culture.
2. destinés à "remobiliser" les jeunes vers une démarche professionnelle.
3. Artémisia, "Objets recommandés", 1994-1995.
4. jeunes en formation d'opérateurs polyvalents en reprographie.
5. se reporter à la fiche d'analyse de l'action.

Au Louvre, où une collaboration avec des centres d'alphabétisation pour adultes se développe, la venue au musée est inscrite en amont et en aval, au sein des modules de formation proposés aux stagiaires.

LES FÉDÉRATIONS D'ASSOCIATIONS

Dans cette recherche des interlocuteurs, la notion de réseau prime. Informer et proposer des programmes aux associations à travers leurs fédérations offre tant une légitimation au musée qu'une façon de pouvoir démultiplier son action tout en restant au plus près des réalités des partenaires et des relais.
Le musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Asq s'attache ainsi à structurer son action auprès de centres sociaux autour d'une fédération locale de ces centres. C'est alors la fédération qui informe et sensibilise ses adhérents. Le musée du Louvre a emprunté un chemin identique avec une fédération d'œuvres sanitaires et sociales.

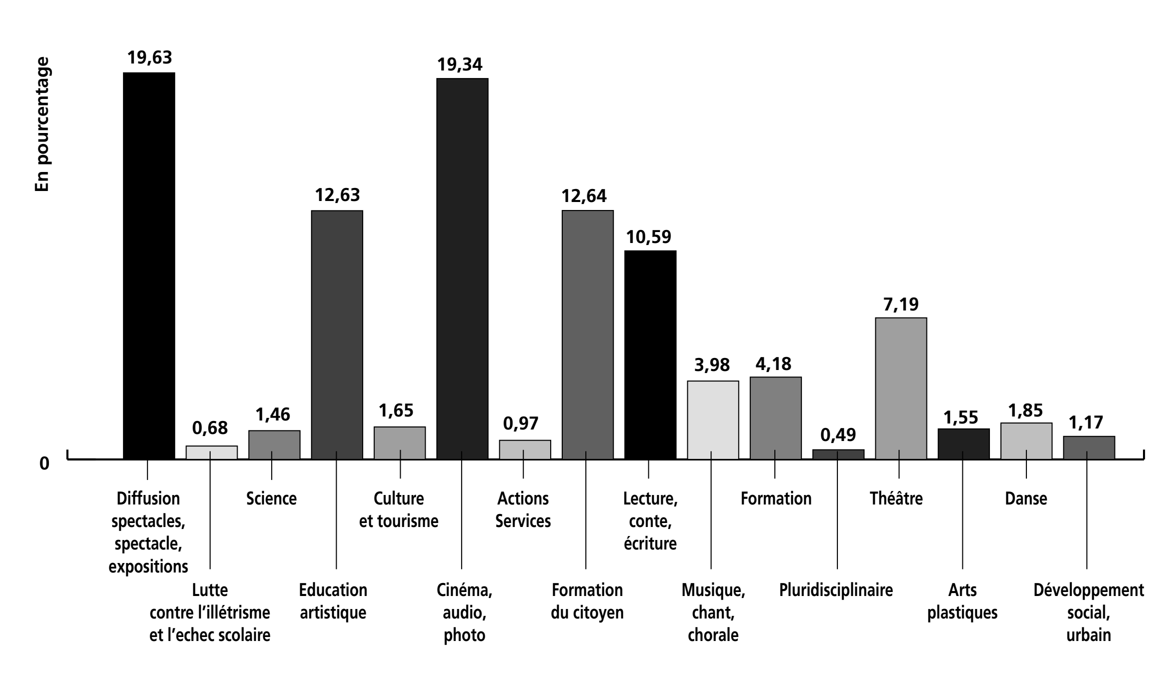
Il semble que cette ouverture soit plus difficile avec les grandes associations caritatives et les associations de bénévoles. L'éventail des relais -permanents, élus et bénévoles-, leur mobilité compliquent la diffusion de l'information et l'ancrage des projets. Toutefois certains peuvent s'inscrire dans la durée comme cela a été le cas avec le musée des Beaux-arts de Lyon. Un projet de médiation entre un groupe de personnes en grande précarité et le musée a ainsi vu le jour et s'est déroulé avec les mêmes interlocuteurs pendant trois années.

Les fédérations de l'Éducation Populaire

Excepté Peuple et Culture qui sert de lien entre trois centres d'art du Limousin[1] et des groupes de personnes défavorisées, le réseau de l'Éducation populaire est malheureusement presque absent des actions en direction du musée. Des visites ponctuelles sont probablement organisées, mais sûrement en petit nombre. L'enquête sur les actions culturelles des FOL en 1997, n'en recense aucune dans ses grands secteurs d'action.

1. Meymac, Vassivière, le musée départemental de Rochechouart.

La répartition par secteur des actions culturelles des FOL en 1997



Source : D'après *Enquête sur les actions culturelles des FOL, édition 1997,* Ligue de l'Enseignement

Les opérateurs culturels

Les opérateurs culturels sont essentiellement tournés vers le spectacle vivant, les arts de la rue et vers l'accompagnement des expressions artistiques urbaines.
Musique et Danse forment l'essentiel des projets en Lorraine et Rhône-Alpes tandis qu'il s'agit davantage du Théâtre en Haute-Normandie et dans le Limousin. Toutefois des projets liés aux arts plastiques apparaissent. Ils sont surtout axés sur la création avec des résidences d'artistes (en Aquitaine, dans le Limousin, en Haute-Normandie). Une mise en relation avec le musée pourrait être envisagée par cet intermédiaire. "L'Art sur la Place", projet culturel de quartier pour Lyon, a ainsi permis à quinze groupes venus de quartiers défavorisés la découverte de la quatrième Biennale d'Art Contemporain autour de réalisations plastiques.

Les associations liées aux musées

Certaines sociétés d'Amis de Musée pourraient s'engager dans des actions en direction de publics en difficulté. Preuve en est, celles qui se sont déjà impliquées dans ce sens :

prise en charge financière d'activités pour des classes défavorisées[1], soutien logistique[2], conduite d'actions.
La Société des Amis du musée national de la Voiture et du Tourisme, en liaison avec le musée a conçu un projet de restauration de voitures anciennes auquel seront associées des classes en ZEP. Quant à la Société des Amis de Musée de Chambéry, elle a commencé une action avec un quartier de Chambéry en contrat Ville. Elle est, de plus, à l'initiative de la réunion d'un comité local autour du Maire-adjoint, du centre socio-culturel, de la bibliothèque annexe, d'éducateurs , d'animateurs ainsi que de peintres du quartier. L'objectif est de créer des médiations entre ce quartier et les musées de Chambéry.

Les fédérations de musées et les Associations régionales des conservateurs s'inscrivent elles aussi dans des opérations et des politiques en direction de publics, elles représentent par ailleurs un espace privilégié de confrontation et de maturation des projets[3].

1. Société des Amis du musée Guimet.
2. Société des Amis du musée de l'Hospice Comtesse à Lille pour le projet "Découvre ton quartier, ta ville, ta région".
3. En Alsace "Musées sans frontières" regroupant six musées techniques et industriels a mis en place l'opération "Musées-Musique" destinée à diversifier le public, en particulier le public des jeunes.
Fédération régionale des Amis de musée et Association régionale des conservateurs pour des actions en direction des publics mal-voyants, dans la région Nord-Pas-de-Calais.

3. Les démarches : la convergence des volontés

LA PARTICIPATION DU MUSÉE À LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

En Alsace, la DRAC en liaison avec les municipalités, a mis en place une politique en direction de publics en difficulté qui commence depuis la petite enfance. Le renouvellement des projets est envisagé dans le cadre de conventions ou jumelages permettant d'accroître ou d'élargir leur impact tandis qu'un rôle phare est ménagé aux actions pilotes.

Initier et compléter l'action des porteurs de projet

La DRAC île-de-France a pour sa part systématisé des partenariats tant avec d'autres directions sectorielles du ministère de la Culture qu'avec des préfectures de région et de département. Des projets avec les musées ont été envisagés dans le cadre de dispositifs politique de la ville ainsi que dans celui des Conventions de Développement Culturel.

Les comités de pilotage des dispositifs politique de la ville réunissent des partenaires ayant des fonctions et donc des priorités différentes. Ceci rejaillit sur la conception des finalités accordées à la culture et l'opposition entre socio-culture et culture est souvent sous-jacente. L'alternative mise en place par la DRAC île-de-France dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances (VVV) apparaît intéressant à double titre. La DRAC a initié[1] douze opérations VVV en 1996. Responsabilité a été donnée à des intervenants (photographes, architectes, urbanistes, écrivains, opérateurs culturels) de conduire les projets. La DRAC a ainsi suscité des actions en direction des musées dans un dispositif qui, perçu comme à "caractère extrêmement social", est parfois délaissé. Le Château-musée de Fontainebleau, le Louvre et le MAAO ont ainsi pu accueillir ces visiteurs pour des activités en atelier[2].

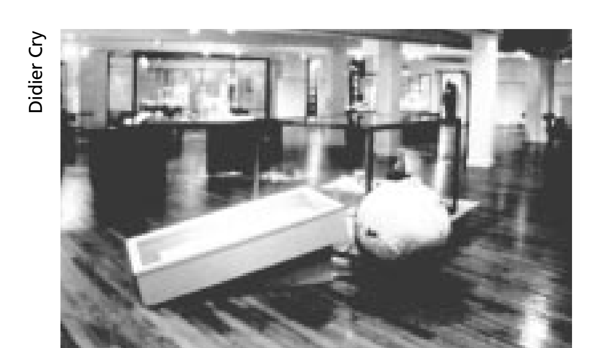
1. en partenariat avec les Mission Ville de préfectures de région et la CNMHS.
2. se reporter au tableau récapitulatif des actions menées par les musées nationaux.

Mise en réseau du musée avec un établissement de proximité

A l'échelle du musée municipal, la convergence des volontés peut se révéler être une coopération étroite ou une indifférence complète qui laisse le musée sans beaucoup de recours. En revanche le musée municipal engagé dans une politique volontariste à côté d'autres établissements, bénéficie de la lisibilité de l'offre culturelle de la ville. Les municipalités demandent parfois explicitement aux musées de participer à l'accès à la culture de publics défavorisés ou d'accompagner la venue de publics ne venant jamais au musée. Ponctuelle ou inscrite dans la durée, la collaboration mobilise des ressources importantes et a un impact sur la perception du musée par les habitants.

Si la mise en réseau des établissements structurants avec des équipements de proximité est l'une des réponses apportées, en particulier pour agir efficacement dans le cadre de la politique de la ville, c'est le plus souvent le domaine du spectacle vivant et des arts de la rue qui est concerné. L'exemple du musée de Picardie à Amiens est particulièrement intéressant à ce titre. Il démontre, puisque c'est nécessaire, que le musée a tout à fait sa place dans une politique d'aménagement culturel du territoire.

Didier Cry



Centre Guynemer, salle de l'exposition "Objets insolites", 1996.
Le musée sort de sa réserve, Musée de Picardie.

Dans le cadre de la politique de la ville, la ville d'Amiens a entrepris une action directe et incitative. Le musée de Picardie, sollicité pour un partenariat avec un établissement culturel de proximité, a choisi le centre Guynemer. Celuici, géré par la ville, abrite entre autres activités un centre d'art et la présence d'interlocuteurs appropriés pour le musée était avérée. Le musée a décidé de s'engager dans une collaboration étroite avec le centre Guynemer, avec la réalisation, symboliquement forte, d'une exposition au sein du centre. Tant pour la sécurité des collections, que pour la sensibilisation d'un large public incité à se déplacer du centre ville vers le quartier pour voir des œuvres qui ne sont pas présentées habituellement, les collections ont été sorties des réserves avec une thématique fédératrice[1].

1. "Le musée sort de sa réserve", expositions en 1994, 1995, 1996.

Didier Cry

Figures humaines, France XVIè, XVIIè siècle, extrémité sculptée d'une solive. Bois.
Musée de Picardie, Amiens.

Cette opération, maintenant reconduite chaque année, se structure autour de l'équipe scientifique et de l'action culturelle du musée, de celle du Centre Guynemer et de l'équipe municipale. Des améliorations techniques sont apportées au Centre Guynemer, le financement de l'exposition est pris sur le budget des expositions du musée. L'intégration d'Amiens au dispositif des projets culturels de quartier a permis de mettre à disposition en 1996 un budget supplémentaire et de solliciter ainsi des muséographes.

La mise en réseau du musée avec les acteurs locaux

Dans certains cas, et nous évoquerons celui de Reims précisément, la mise en réseau du musée avec les acteurs locaux bénéficie de l'infrastructure du Contrat Ville en termes à la fois financiers et méthodologiques. A Reims, l'agent de développement culturel[1] a été à l'articulation entre le musée et des structures sociales et de formation[2] : mise en relation des professionnels, inscription des projets dans une dimension de développement culturel et dans la gestion administrative du contrat ville. Une opération initiée en 1995, autour de la reconstitution d'une mosaïque gallo-romaine, se prolonge avec les mêmes partenaires en 1997/1998, cette fois avec les techniques de l'apprentissage de la fresque.

LA PARTICIPATION DU MUSÉE À LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE : le travail avec des établissements de Zone d'éducation Prioritaire

Si le travail avec le milieu scolaire relève du dialogue entre ministère de la culture et Éducation nationale, la nature des objectifs et la réalité des situations amènent l'intervention d'interlocuteurs multiples : partenariats pour la gratuité du transport, aide au financement et à la logistique par la municipalité … La séparation entre milieu scolaire et non scolaire peut alors devenir ténue tant les passerelles sont nombreuses avec l'environnement social.

1. Les agents de développement culturel sont rattachés à l'équipe de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, à Reims il y a un double rattachement au service culturel de la ville et à la M.O.U.S.
2. Centre de formation pour des jeunes en insertion professionnelle, foyer d'éducation spécialisé.

Aussi les propositions effectuées pour les conventions de jumelage ZEP-Musées renforcent et s'intègrent parfois aux objectifs définis localement. C'est le cas pour le jumelage entre la ZEP d'Empalot et le Musée Labit. Autour de la familiarisation avec l'environnement culturel, le jumelage est devenu un projet culturel pérennisé par la ville[1] : des expositions ont été organisées dans plusieurs équipements sociaux ou culturels de proximité. Le fait que l'ensemble du projet soit subventionné par l'Éducation Nationale, la DRAC, la ville de Toulouse et une Convention de Développement culturel a permis de reconduire cette action d'une année sur l'autre[2].

Hors convention, le service culturel du musée national Picasso a proposé à une centaine de classes de l'enseignement primaire une sensibilisation au musée pendant deux années consécutives en liaison avec la direction des affaires scolaires de la ville d'Aubervilliers. Les prolongements en terme d'impact sur l'environnement culturel local sont comparables avec ceux de la ZEP D'Empalot.
Quant au musée des Granges de Port-Royal, il a accueilli des classes de pratique artistique, dans un contexte scolaire avec une association pour maître d'œuvre et ceci dans la perspective d'une production de festival[3]. On mesure, avec ces exemples, la limite des définitions en même temps que l'on perçoit d'autres logiques à l'œuvre, qui relèvent de l'action culturelle.

LES CONVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

L'implication des musées dans le tissu social s'incarne également dans les conventions de développement culturel, signées entre État et collectivités territoriales. Des articles de la convention, peuvent alors porter soit sur le partenariat avec des structures sociales de la ville, soit sur des actions d'élargissement des publics.
Le château-musée d'Annecy a entrepris dans ce cadre des actions en partenariat avec des structures sociales de la ville : centres de formation, missions locales, associations…
L'événement de la célébration de l'anniversaire du Château d'Écouen a bénéficié de la convention de développement culturel signée avec la ville. Une manifestation a pu se réaliser au cœur du tissu associatif de la ville, mobilisé pour l'organisation d'une "fête de la Renaissance". Le jour de la fête lui-même, environ cinq mille visiteurs de proximité, dont certains ne connaissaient pas auparavant l'existence du musée, ont participé à cette journée.

1. autour des objectifs du Contrat Ville.
2. Bilan du jumelage de la Zone d'Éducation Prioritaire du Quartier d'Empalot et du Musée Labit à Toulouse.
3. se reporter à la fiche d'analyse de l'action.

4. La médiation au musée et aux collections

S'ADRESSER AUX HABITANTS

Comment l'information sur les activités proposées par le musée peut-elle parvenir à des habitants non accoutumés à s'y rendre ? Des pratiques d'invitations personnelles se développent, et avec elles de nouveaux médiateurs et des modes de communication qui modifient complètement le rapport à la manifestation.

Le musée de Bretagne à Rennes, en liaison avec un Office Public de HLM, a invité les habitants de plusieurs quartiers pour des visites conduites par le conservateur.
Le musée des Beaux-arts d'Orléans, coupé de son public orléanais, décide en 1992, dans le cadre de l'Invitation au musée, de sensibiliser non pas un public mais les habitants. Plutôt que procéder par catégorie socio-professionnelle, il fait appel au Service des Affaires administratives et des élections pour obtenir le fichier des électeurs d'Orléans, soit environ cinquante six mille noms. Les invitations, envoyées conjointement par le maire et le conservateur du musée, sont adressées personnellement aux habitants. Ceux-ci sont ensuite reçus pour une visite gratuite assurée par le conservateur et l'équipe du service culturel. Le musée a accueilli ce mois-là trois fois plus de visiteurs que pour la même opération l'année précédente. Vraisemblablement beaucoup d'entre eux n'avaient jamais franchi le seuil du musée[1].

Les expositions du musée de Picardie au centre Guynemer ont donné lieu à une communication de proximité très forte. Une habitante du quartier dans lequel est situé le centre culturel a été engagée par la municipalité pour démarcher, appartement par appartement, les locataires ; les informer de l'exposition et les sensibiliser à ce qui y était présenté. Mille personnes environ ont ainsi été prévenues de cette manifestation, avant et pendant sa durée.

RAPPROCHER L'ŒUVRE DES PUBLICS : LES ACTIONS HORS LES MURS

L'idée que c'est le musée "temple de l'art" qui représente un obstacle majeur aux œuvres pour les publics non-acquis, la prise en compte d'un éloignement géographique relatif tant à des milieux ruraux en proie à la désertification qu'à une distance spatiale sym-

1. Source : Bilan de l'Opération *Musées en Tête*, octobre 1992, Véronique Galliot-Rateau, musée des beaux-arts d'Orléans.

boliquement infranchissable pour des publics pour lesquels la mobilité est extrêmement difficile, sont à l'origine des actions hors-les-murs. Celles-ci ont évolué vers de nouvelles formes. Là encore le partenariat y imprime la marque de la diversité. On en prendra pour exemple les Espaces-Rencontres avec l'Œuvre d'Art (EROA), tels qu'ils ont été mis en place dans la région Nord-Pas-De-Calais.

Les espaces de rencontres avec l'œuvre d'art

Les EROA, création conjointe du rectorat de l'académie de Lille et de la direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-De-Calais sont intéressants à deux titres : ils s'adressent à des grands adolescents -public généralement délaissé- et ils sont le lieu de partenariats multiples.
Les EROA sont nés du constat que moins de 5% des élèves de la région, scolarisés dans l'enseignement secondaire allaient au musée[1]. Quarante EROA ont donc été aménagés au sein de collèges, lycées professionnels et lycées de la région. Ils ont été implantés prioritairement en zone rurale, en zone éloignée de tout équipement culturel d'importance, en zone sensible (ZEP, DSQ-DSU)[2]. Ces espaces-rencontres avec l'œuvre d'art ne sont pas seulement des lieux spécifiques permanents aménagés pour la présentation d'œuvres[3] ils constituent, autour de la réunion d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire, un projet de sensibilisation à l'œuvre d'art contemporain. Des artistes, théoriciens et critiques d'art sont également invités. Les équipes éducatives s'engagent pour trois ans.

L'EROA est ouvert sur le quartier, la commune et donc à un public non scolaire. Il est en lien avec les différentes possibilités régionales et nationales d'accès aux collections que celles-ci soient publiques ou privées. Celles-ci ont été répertoriées dans un guide des ressources afin d'en faciliter l'exploitation[4].

Le coût des Espaces de Rencontre avec l'Œuvre d'Art

Environ 3000F à 5000F par EROA sont à la charge de la DRAC,
l'Éducation nationale prend en charge les heures supplémentaires des équipes éducatives, les collectivités locales l'aménagement des lieux (sauf exceptions) l'assurance et le transport des œuvres. Le budget total s'élève à 10.000F à 20.000F par EROA.

1. enquête menée par le rectorat.
2. 2/3 sont installés dans la région Nord, 1/3 dans le Nord-Pas-De-Calais.
3. La DRAC a participé à l'aménagement de quinze de ces lieux. L'effort est essentiellement porté sur leur éclairage et sur la préparation des murs.
4. Source : cahier des charges relatif à l'aménagement et au fonctionnement des EROA, DRAC Nord-Pas-de-Calais.

LA MÉDIATION AUX COLLECTIONS À L'INTÉRIEUR DU MUSÉE

La nécessité d'élaborer des stratégies de médiation au musée pour les publics en difficulté est ressentie très vivement. Non qu'un incident ou un autre soit à déplorer pendant les visites, aucun n'est signalé en particulier, mais de nombreuses interrogations portent sur les modes de familiarisation possibles au musée.

Ceux-ci s'organisent autour de deux notions : celle de projet, celle de valorisation des actions. De plus en plus fréquemment la durée, des expositions et des manifestations associant les participants et les partenaires sont comprises comme des éléments constitutifs des projets, permettant des rencontres significatives autour de l'œuvre[1]. Le bien-fondé de ces pratiques n'est plus à démontrer, mais il place le musée face à des choix nouveaux : le musée a-t-il des exigences dans la réalisation finale d'une exposition ou d'une réalisation, ou cela appartient-il en propre aux partenaires et aux relais ? Que fait-il valoir, le cas échéant ?

Le discours sur l'œuvre fait lui aussi l'objet de multiples interrogations : certaines collections sont-elles par nature plus difficiles à transmettre que d'autres, soit à cause d'une iconographie "savante" ou religieuse, soit par le rapport intime qu'elles entretiennent avec une période historique aujourd'hui mal connue ?
Qui doit parler des œuvres, quelqu'un du musée ou quelqu'un "d'autre" (artistes, historiens, accompagnateurs des groupes …) l'approche est-elle une approche d'histoire de l'art , d'histoire de la vie sociale, de la vie économique, de l'architecture et de l'urbanisme ? Les abords du musée ne sont-ils pas des lieux de loisirs à exploiter, une visite des collections un moment de loisirs parmi d'autres ?
Quels supports pédagogiques utiliser, faut-il en exclure certains ? Faut-il envisager de réduire la durée des visites guidées, ou d'en adapter la forme ?

Le public des adultes

Il n'est pas possible de ne pas distinguer le public des adultes, de celui des jeunes.
Le public des adultes en difficulté est moins reçu au musée que celui des jeunes, et beaucoup plus diversifié, on peut en prendre pour exemple :

- un groupe d'adultes en situation de précarité sociale et économique, accompagné par ATD quart monde pendant trois années au musée des beaux-arts de Lyon pour une sensibilisation à l'art et aux arts plastiques ,

---

1. Se reporter aux fiches d'analyse des actions.

- des groupes d'adultes suivant des cours d'alphabétisation ou en situation d'illétrisme accompagnés par leurs formateurs au musée pour de nouveaux apprentissages.
- un groupe d'adultes venus d'un quartier "à risques " de Nantes pour visiter le musée des beaux-arts dans le cadre d'une politique de prévention d'accidents psychiatriques.

Les objectifs des professionnels à l'initiative de la venue au musée sont prégnants et déterminent, en coopération avec le musée, les bases de la médiation.

Le problème du public des jeunes

Le problème du public des jeunes en difficulté se pose très différemment de celui des adultes. Il n'est pas séparable des pratiques culturelles de l'ensemble des jeunes vis-à-vis du musée. Ceux-ci sont à la fois les plus nombreux et les moins disposés à venir pendant leurs loisirs. Le musée "ne les intéresse pas" et ils y vont "parce que c'est obligatoire"[1].

Un comportement faussement désinvolte, bruyant ou mal adapté, peut alors s'installer pendant la visite. Parfois les chocs culturels sont forts entre l'univers de jeunes en difficulté et celui des œuvres et de leur transmission. Sont alors relevées l'effervescence des jeunes, leur manque de concentration, la fatigue occasionnée par ces groupes qui demandent une plus grande attention que les autres. A l'inverse, c'est le plaisir de travailler avec eux qui peut prédominer : ces groupes, bien préparés, étonnent par leur grande curiosité, ils sont communicatifs dans leur plaisir à découvrir cet univers une fois que les premiers obstacles ont été surmontés et se montrent d'une grande sensibilité.

Leurs résistances au musée n'étant pas fondamentalement d'une autre nature que celle de leurs pairs, c'est plutôt la question de la médiation pour ces publics jeunes qui est posée au musée[2].

L'IMPLICATION DES PROFESSIONNELS DE MUSÉE DANS L'ACCUEIL DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Au musée des beaux-arts à Orléans et à Lyon, au Château-musée de Pau et au musée du Louvre, les professionnels se sont mobilisés pour l'accueil de ces publics.
A Orléans, la municipalité a initié une formation à l'accueil des publics en difficulté pour tous les établissements culturels, les agents de surveillance y ont participé.
Les services de la surveillance du Château-musée de Pau et du musée du Louvre, sen-

1. Un nouveau regard sur les musées, DEP, 1994.
2. *Conditions de l'accueil du public adolescent dans les musées d'art*, Michèle Protoyerides, DEA de muséologie, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

sibles à l'accueil de ce public, ont souhaité prendre part aux réflexions menées dans ce sens. Au château de Pau, un groupe d'agents désireux de concevoir des visites thématiques, a bénéficié d'une formation mise en place par la DMF. Au musée du Louvre, des membres du service de la surveillance ont été conviés à des réunions organisées pour les partenaires et à la conduite d'une partie des visites destinées aux publics du secteur social.
Au musée des beaux-arts de Lyon, l'ensemble du personnel a réfléchi à la lutte contre l'exclusion. Pendant trois à quatre mois des débats ont été organisés et des films projetés.

LES POLITIQUES TARIFAIRES

Exonérations du droit d'entrée et des prestations sont très largement pratiquées par l'ensemble des musées pour les publics en difficulté. Le musée des beaux-arts de Lyon a conçu pour "l'atelier art" avec ATD quart monde une carte gratuite d'accès à toute la programmation du musée, à partir de la deuxième année du projet.
Une carte d'adhésion annuelle, comme la carte Louvre Jeunes, qui s'adresse aux jeunes en même temps qu'aux professionnels exerçant des fonctions auprès d'eux (enseignants mais aussi travailleurs sociaux, animateurs…) représente un outil pour le développement de projets dans la durée qu'ils soient de découverte des collections ou de formation.

Pour les publics et les acteurs concernés, les conditions d'accès aux musées sont ignorées. La gratuité accordée par les musées nationaux aux jeunes de moins de 18 ans, aux personnes à la recherche d'un emploi, aux bénéficiaires du RMI, n'est pas connue. Le musée d'Orsay a édité une affiche afin de diffuser ces renseignements. Toutefois, il faut souligner que les représentations attachées à l'image du musée -et ce pour la majorité des publics -sont prègnantes et l'idée de la gratuité s'accommode mal de la perception du musée, lieu "inaccessible" ou "élitiste".

5 . Démarches et perspectives

Ce sont actuellement les modalités du déroulement des projets qui caractérisent l'action des musées en direction des publics en difficulté sociale. On remarque différentes démarches à l'œuvre qui pourraient devenir significatives pour des développements ultérieurs :

- Certains musées répondent à une demande par nature aléatoire, ce qui laisse augurer d'un risque de discontinuité dans la réalisation de projets,
- D'autres ont, à l'inverse, une démarche volontaire qui les amène à inscrire cette préoccupation en priorité dans leur politique de publics pour l'établissement,
- Des musées interviennent en liaison avec les différents acteurs et réseaux, approfondissant ainsi leurs capacités d'action à devenir un lieu dans la ville.

L'importance numérique des actions sera à examiner en relation avec ces trois modes quand ces politiques de publics seront moins récentes.
Entre sensibilisation, démarche volontaire et politique de publics, quelle place le musée souhaite t-il accorder au développement de tels projets ?

- caractère de mobilisation sociale pour répondre à des demandes isolées mais lui paraissant significatives de l'un des volets de ses missions ?
- volonté de diversifier une fréquentation répondant à des critères socio-professionnels variant peu ?
- Développement d'une politique de publics susceptible de représenter une source d'innovations à la croisée entre intégration par la culture et élargissement des publics ?

La dynamique de l'ensemble de ces actions est une conjugaison entre partenariat et médiation. C'est cette double relation qui est la position à partir de laquelle le musée peut se situer vis-à-vis des demandes -multiples- de ces partenaires et d'un champ avec lequel il n'a pas encore une longue habitude de travail : le musée, acteur culturel dans la ville, avec quelles spécificités, quels projets pour quels enjeux ?
C'est, là encore, l'inscription dans la durée, et avec elle le renouvellement -ou pas-, la diffusion -ou non- des projets qui permettra de dire si le musée est engagé dans une action à la fois sociale, culturelle et économique.
D'ores et déjà, on s'aperçoit que se systématise, dans des logiques identiques aux communications de proximité que nous avons décrites, un travail de «proche en proche», de réseau.

L'information et la formation se trouvent alors, semble t-il, au cœur de la mise en œuvre des actions.
L'information parce que le choix de travailler dans le champ social nécessite d'être bien identifié et de se faire connaître, la formation parce qu'il peut lui être dévolu la tâche d'articuler la convergence des volontés vis -à- vis de la multiplicité des partenaires, grâce à :

- l'identification de ressources, de partenaires,
- la sensibilisation des réseaux d'appui,
- la lisibilité d'autres logiques, la systématisation ou la modélisation des actions porteuses,
- l'accompagnement des professionnels de la culture et du champ social dans ces transformations qui pour certaines d'entre elles cherchent à s'inscrire dans le quotidien ,
- l'émergence de nouveaux médiateurs, partenaires de demain …

Autour des questions posées ici, des acteurs, des réseaux d'appui et des démarches pourrait s'élaborer un guide méthodologique. Deux axes sont envisageables : l'un concernant la conception d' une information regroupant les offres d'accès à l'ensemble des musées pour ces publics, l'autre la mise en perspective des objectifs et des réalités par l'intermédiaire de groupes de travail des professionnels intéressés. Ainsi la réalisation de ce guide pourrait-elle représenter la première pierre dans la réflexion et la production d'outils communs.

Les musées nationaux

1. La sensibilisation des musées nationaux à l'accueil des publics en difficulté

LA NATURE ET LES MODALITÉS DES ACTIONS

Est-il possible de parler de sensibilisation des musées nationaux ? Si c'est le cas comment celle-ci s'est-elle produite ?
Les musées nationaux, de par l'importance des établissements, la nature de la fréquentation, l'implantation géographique, des moyens humains et des modes de gestion dissemblables, forment un ensemble particulièrement hétérogène. Sont-ils concernés au même titre ?

Catégories retenues pour l'analyse

Plusieurs catégories ont été retenues pour l'analyse :
- les milieux auxquels les actions pouvaient être subordonnées : milieu scolaire, péri-scolaire, hors cadre scolaire.
- Les dispositifs au sein desquels les projets étaient susceptibles d'être rattachés.
- Les publics intéressés : c'est soit le niveau de scolarisation, soit l'âge, soit la situation qui ont été pris en compte. Les formes du handicap ne font pas fait l'objet de notre enquête.
- La période de référence de la mise en œuvre des actions dans ce sens, leur importance numérique, les politiques tarifaires qu'elles ont occasionnées.
- L'existence d'un poste pour l'animation culturelle.

Musées nationaux et géographie prioritaire de la ville

Certains musées seraient-ils d'emblée éloignés de la préoccupation des publics en difficulté, par leur situation géographique ?

La géographie prioritaire de la Ville est particulièrement dense en île de France et en Picardie et des Contrats Ville ont été institués pour les villes de Nice, d'Ajaccio, de Pau et de Limoges [1]

1 - *Document pédagogique* : repères historiques. Délégation Interministérielle à la Ville. - 38 f. dactyl. : juin 1996.

Seules deux des agglomérations dans lesquelles sont implantés des musées nationaux échappent à cette concentration de problèmes qui justifie ailleurs une action gouvernementale : Mouilleron-en-pareds et les Eyzies de Tayac. Toutefois les musées des Deux-Victoires et de la Préhistoire évoquent des actions de proximité réalisées ou potentielles. Par ailleurs certains groupes se déplacent depuis les régions Rhône-Alpes et Ile-de-France, en général pour des "classes vertes" pendant lesquelles une visite au musée est programmée.

L'EFFET ATTÉNUÉ DE CERTAINES VARIABLES

Les modes de sensibilisation à la conduite d'actions en direction de publics en difficulté, parce qu'ils sont inscrits dans une démarche de projet des initiateurs des actions, relativisent l'influence de la situation géographique de l'établissement, de sa taille , du type de collections qu'il présente.

L'importance numérique des musées concernés et des actions

La mise en œuvre -ou pas- par le musée de politiques culturelles en direction de publics choisis reste néanmoins déterminante. Les musées qui ont accueilli des groupes du secteur social[1] et socioculturel sont ceux qui sont engagés dans une dynamique de recherche de publics.

Le nombre de ces groupes varie de 1 à 150 pour la période concernée, les chiffres "hauts" correspondant à l'accueil de groupes-classes. L'ensemble des activités, quel qu'en soit le cadre, s'adresse en majorité à des jeunes de moins de 14 ans. Des politiques tarifaires ont été envisagées pour répondre aux demandes qui étaient exprimées. Elles portent sur des exonérations du droit d'entrée et sur la gratuité de prestations.
De petits groupes sont accueillis dans le flux habituel des visiteurs de certains musées, il n'est pas possible de les dénombrer. Toutefois la connaissances des pratiques culturelles de la grande partie de ces publics et des professionnels chargés de leur encadrement permettent de penser qu'ils sont peu nombreux.
S'il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'effectuer un recueil statistique des actions, leur faiblesse numérique n'ayant pas incité à la mise en place d'outils communs, il est toutefois possible de donner des ordres de grandeur. Ceux-ci sont davantage significatifs de *modes* de sensibilisation.

1. Sur les 33 musées nationaux presque la moitié : 15 musées sur 33 entre 1992 et 1997, se reporter au tableau récapitulatif.

- Entre 1992 et 1997, l'Aquarium du MAAO a signé autant de conventions avec les ZEP que le musée d'Orsay (5 conventions). Le musée Magnin a reçu autant de classes défavorisées en visite accompagnée que le musée d'Orsay et davantage que le musée Guimet[1]. A la réserve près que le musée d'Orsay a probablement reçu plusieurs classes défavorisées qui n'ont pas été identifiées comme telles, ce qui n'est pas le cas du musée Magnin.
- Le musée des Granges de Port-Royal, le musée du Louvre, le musée National de la Voiture et du Tourisme ont chacun pu être le creuset de riches partenariats autour de projets liés respectivement à un Domaine, à une collection de beaux-arts, à une collection de voitures anciennes [2].

2. Modes de sensibilisation et publics

LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Les entretiens avec les professionnels des musées de l'île de France ont fait émerger une période de référence : celle des activités proposées à l'occasion d'une "Saison en banlieue", contribution du Ministère de la Culture au dispositif gouvernemental des Opérations Prévention Été.

Il semble que ces opérations aient permis de communiquer une réalité tangible à la notion abstraite de "publics en difficulté". On peut avancer que les jumelages ZEP/Musées ont eu un effet similaire, même si cela apparaît moins directement dans les propos.
La période retenue commence en 1992, date de la deuxième édition d'une "Saison en banlieue" pour laquelle un bilan chiffré est disponible. Cette période de référence a été conservée, par défaut, pour l'ensemble des musées, qu'ils se situent en île de France ou en région parce qu'elle était suffisamment large pour observer la reconduction éventuelle de projets. Pour le MAAO qui initie des actions depuis 1983, c'est cette date qui a été retenue.

1. musée d'Orsay, 1996/1997 : 20 classes pour la ZEP d'Épinay, musée Guimet 1993/1995 : 18 classes.
2. se reporter aux fiches d'analyse des actions.

LE MILIEU SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Les conventions de jumelage ZEP/Musées

Que les jumelages soient ou pas officialisés par une convention, une *pratique ZEP/Musées* est effective pour 1/5 des musées nationaux .

Le travail mené entre la ZEP d'Épinay et le musée d'Orsay est l'exemple d'un partenariat fructueux. La ZEP d'Épinay qui souhaitait créer une dynamique en arts plastiques a développé en collaboration avec le musée, une série d'actions qui a permis pendant trois années, l'accueil d'une cinquantaine de classes en visites guidées, une formation au musée de plus d'une soixantaine d'enseignants, la création d'évènements (invitation au musée des parents dans le cadre de l'opération "l'Invitation au musée"[1]. La responsabilité de la formation a été partagée entre le musée et l'Éducation Nationale (un professeur d'IUFM et une conseillère en arts plastiques), permettant ainsi à chacune des parties en présence de réaliser ses objectifs.

Les centres aérés et de loisirs

La volonté de proposer aux enfants des activités culturelles diversifiées et de les mettre en relation avec une culture artistique sont à l'origine des projets avec les centres aérés. Les initiatives, quand elles sont individuelles, restent très ponctuelles : les centres aérés et de loisirs ne sont pas particulièrement familiarisés avec des sorties au musée, le personnel d'animation est un personnel temporaire qui n'est pas forcément sensibilisé d'une année sur l'autre[2]. Néanmoins, si un partenaire est clairement identifié un réseau peut se tisser. Un opérateur culturel[3], travaillant à l'articulation entre musées et centres aérés depuis trois ans réussit à renouveler son action auprès des centres ou des animateurs. Ceux-ci se manifestent maintenant régulièrement, parfois d'ailleurs à la demande des enfants qui ont pris plaisir à l'activité. Le musée d'Orsay, qui pour sa part, a signé une convention avec la Direction des affaires scolaires de la ville de Paris, accueille ainsi environ 40 groupes par an.

1. se référer à la fiche descriptive de l'action.
2. *Des jeunes au musée*, Sophie MANCEAU Ministère de la culture et de la francophonie,1994.
3. Association Artémisia

LE HORS CADRE SCOLAIRE

Centres de formation pour jeunes adultes et adultes, foyers d'éducation spécialisée, représentent l'éventail des structures avec lesquelles des projets sont réalisés, à strictement parler en dehors du cadre scolaire. Toutefois le cadre n'en reste pas moins éducatif avec des prescripteurs pour lesquels la venue au musée s'inscrit dans des objectifs d'apprentissages multiples, depuis celui d'un langage jusqu'à celui d'un métier.

Au Louvre, où une collaboration avec des centres d'alphabétisation pour adultes se développe, la venue au musée est inscrite en amont et en aval, au sein des modules de formation proposés aux stagiaires. Au MAAO et dans treize autres musées parisiens, des jeunes en stage d'insertion professionnelle avec l'APSV, ont mobilisé leur savoir-faire technique[1].

Un autre type d'actions relève de questions d'intégration par la culture. L'action culturelle envisagée comme une alternative à l'exclusion apparaît alors en liaison avec le milieu associatif et plus généralement avec le tissu social. Le musée se voit alors confronté à des structures ayant une fonction et des enjeux dans la ville : animation (centres sociaux, maisons des jeunes et de quartiers, centres culturels), insertion sociale (équipes de prévention d'un quartier). La définition de la politique de publics de l'établissement, entre musée national ou " pôle culturel de proximité ", n'est pas toujours simple.

Convaincre, impliquer : le rôle des dispositifs

Les dispositifs peuvent dans ce cas jouer un rôle de déclencheur pour le musée. Sa participation à des programmes définis en collaboration entre plusieurs services, pour des habitants davantage que pour des publics, est susceptible de favoriser une familiarisation.

Deux de ces dispositifs, Ville Vie Vacances (VVV) et l'opération École Ouverte, ont permis d'amorcer une collaboration avec les musées pendant les périodes estivales, temps fort de mobilisation pour la "prévention". Avec l'extension de ces dispositifs à d'autres périodes de vacances et aux jours de congé, une dynamique est susceptible de se mettre en place. On peut en prendre pour exemple le musée du Louvre qui a reçu un groupe dans le cadre de VVV l'été 1996, cinq l'été 1997 et projette maintenant de prolonger cet accueil les mercredis.

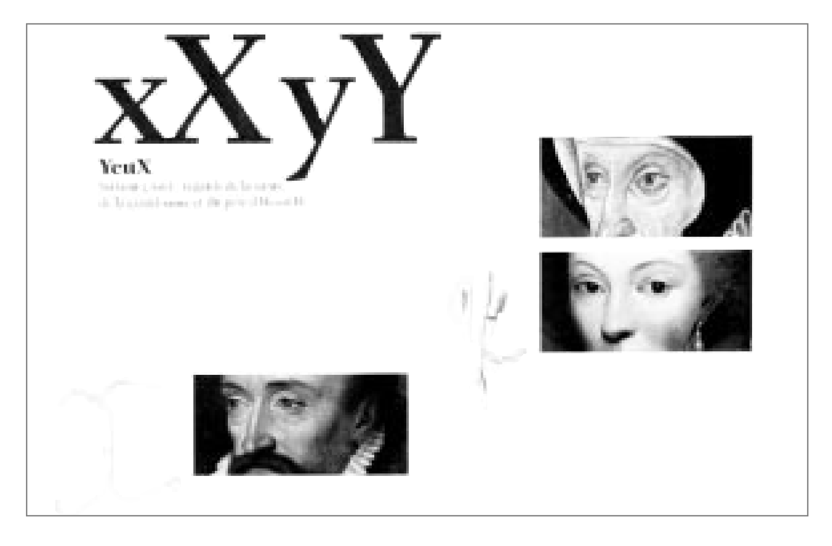
1. Se reporter aux fiches d'analyse des actions.

3. Élaborer des stratégies pour mieux accueillir

LES MOYENS FINANCIERS ET EN PERSONNEL

L'apport de financements différents de ceux du ministère de la Culture apparaît sous forme de subventions, de mécénat ou de convention.
Le MAAO a bénéficié du soutien du FAS pendant plusieurs années pour son travail en direction des populations issues de l'immigration.

Des budgets supplémentaires sont également attribués pour des actions intégrées à des dispositifs pouvant profiter à des publics en difficulté, même s'il ne s'agit pas de leur vocation première. Le Château- musée de Pau a ainsi pu mener à bien, dans le cadre du Plan de site, l'édition d'un "Abécédaire du musée national du Château de Pau", résultat du travail avec des classes de cours préparatoire, dont certaines étaient défavorisées.



Abécédaire du musée national du château de Pau - Plan de site 1994-1995 Ecole élémentaire Paul Fort à Lescar, musée national du château de Pau.

Les moyens en personnel

L'existence d'un poste pour l'animation culturelle conditionne la réalisation, bien souvent soulignée comme coûteuse en temps, de projets avec ces nouveaux publics. Les exceptions, comme celle du musée des Granges de Port-Royal, s'expliquent par le fait que les partenaires ont été les organisateurs principaux tant du projet que de son évolution, tandis que la direction du musée a, pour sa part accepté de s'impliquer dans une

participation active qui n'entre pas dans ses attributions professionnelles.
Les châteaux-musées de Pau et Fontainebleau ont pu, par l'intermédiaire du plan de Site obtenir des heures de vacation pour l'animation culturelle.
Certains musées bénéficient de la présence d'appelés du contingent effectuant un Service National Ville. Outre le fait qu'ils soient en partie chargés d'accroître les relations avec les publics en difficulté, certains jouent un rôle de médiateur précieux.

LA MÉDIATION AU MUSÉE ET AUX COLLECTIONS

La même remarque vaut pour les étudiants venant effectuer un stage au musée. Au Louvre et à Orsay, des liens étroits sont tissés avec les lieux d'enseignement des futurs professionnels du secteur social et socioculturel en partie grâce à une démarche d'accueil de stagiaires animateurs ou éducateurs. La formation au musée de ces futurs professionnels, comme celles que le Louvre a engagées depuis 1996, représente un autre aspect de ces échanges à l'issue desquels plusieurs d'entre eux sont revenus avec des groupes dont ils avaient la responsabilité.

4. Les enjeux

LE MUSÉE, PÔLE CULTUREL À LA CROISÉE DE L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS ET DE L'ACTION CULTURELLE

Si les actions en direction des publics en difficulté relèvent effectivement des politiques culturelles, l'enjeu principal de leur extension serait la possibilité pour le musée de devenir un acteur dans la ville et d'être pleinement associé à l'ensemble de la vie culturelle et sociale.

Trois voies sont empruntées par le musée dans ce sens :

1. Identifié comme lieu-ressources, il représente un lieu de référence pour le secteur associatif qui vient y chercher des informations et des conseils,
2. Il devient un pôle culturel déterminant aux côtés de différents partenaires dans le cadre d'une action dans laquelle il s'implique,
3. A la croisée de l'élargissement des publics et de l'action culturelle, il développe une collaboration avec le milieu local.

Le musée Lieu-ressources

Le MAAO, favorable aux co-productions avec les associations culturelles lorsque le lien avec les expositions présentées peut être fait, est fortement identifié comme lieu-ressources. Recevant de multiples propositions pour l'organisation de festivals, d'expositions il oriente les associations culturelles vers des équipements correspondant à leur demande. Ce rôle le place au cœur de plusieurs réseaux.

Le musée du Louvre qui, suite à la création d'un poste de relations avec le secteur social, a réalisé plusieurs cycles de rencontres avec des professionnels du champ social et socioculturel, s'est vu octroyer un rôle similaire.

L'Aquarium du MAAO est devenu le partenaire d'organismes aussi variés que l'Éducation nationale, l'administration pénitentiaire, les centres hospitaliers et les maisons de retraite avec l'installation d'aquariums[1].

Au château-musée de Pau et au Musée national de la Voiture et du Tourisme, les centres de documentation du musée s'ouvrent aux participants des projets occasionnant ainsi de multiples échanges entre le musée et ces visiteurs privilégiés.

LE MUSÉE, LIEU DE PARTENARIATS MULTIPLES

Le musée, à travers la volonté de participer à des actions significatives en direction de publics soit défavorisés, soit non accoutumés à venir au musée, devient le fer de lance de partenariats avec des secteurs d'activités de la ville.

Ainsi le musée National de la Voiture et du Tourisme, sur le point de recevoir en donation une collection de voitures anciennes, a conçu un projet de restauration en liaison avec des établissements scolaires dont certains sont en ZEP. Sont associés pour l'élaboration du cahier des charges et pour le pilotage de l'action des partenaires privés diversifiés : artisans, industriels, collectionneurs.

Au château-musée de Pau, une équipe pluridisciplinaire s'est réunie autour de la réalisation d'un CD-ROM dans le cadre du plan de Site de 1995-1996. Des jeunes, deux de leurs enseignants, des industriels, des universitaires et le conservateur ont travaillé ensemble pendant une année. Cette collaboration a donné lieu à :

- l'ouverture aux jeunes d'un lieu de documentation et de recherche au musée ainsi que nous venons de l'évoquer,

1. se reporter aux fiches d'analyse des actions.

- un intérêt des professionnels du musée vers les procédés technologiques du multimédia, des jeunes vers l'œuvre et le document historique,
- une mise en réseau des entreprises locales qui a permis à celles-ci d'expérimenter le fait qu'elles avaient suffisamment de ressources pour produire l'ensemble de la fabrication (excepté le pressage, fait à Paris),
- La conception, par le lycée et l'entreprise, d'une nouvelle formation, élaborée suite à cette action entre le Lycée et l'entreprise concernés[1].

Il faut imaginer l'impact de la diffusion du CD-ROM par les jeunes, à l'occasion des salons du Livre de Pau et de Bordeaux, de la Foire de Pau, dans la galerie commerciale du distributeur Leclerc et savoir que l'un des jeunes, ayant pu faire valoir la qualité de son travail, a trouvé un poste dans une entreprise de la région.

Dans ce projet, le musée a joué un rôle essentiel à l'articulation de l'Enseignement, de l'Entreprise, de la Formation, du monde du Travail.

LE MUSÉE NATIONAL ENTRE ÉTAT ET COLLECTIVITÉS LOCALES : LES CONVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Nous avons évoqué les possibilités de partenariats dans le cadre de dispositifs spécifiques à la politique de la ville (VVV et École ouverte). L'implication des musées nationaux dans le tissu social peut, de façon durable, s'incarner dans les conventions de développement culturel. Le musée, en liaison avec la collectivité locale, s'inscrit alors dans une recherche de nouveaux publics et de partenaires. Le château-musée d'Ecouen s'est impliqué dans l'une de ces conventions[2].

1. une Mention Complémentaire en un an de Maîtrise des Techniques Multimédia destinée aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT du Secteur Industriel
2. voir supra p.17

5. Les attentes des musées nationaux vis-à-vis de la DMF

Les attentes en direction de la DMF portent sur une demande d'organisation et d'impulsion d'un réseau, envisagée en trois points :
1. Un rôle d'expert
2. La mutualisation de certaines ressources
3. la formation

Le rôle d'expert de la DMF est envisagé autour d'une aide à la constitution de fichiers dans le champ social et socio-culturel et d'une mise en relation avec le réseau des partenaires. Un accompagnement pour l'organisation d'activités pendant les périodes de vacances est vivement souhaitée par certains musées.

Les problèmes de gestion sont également abordés : est-il possible de trouver, pour ces actions qui nécessitent une grande dynamique, des solutions de rémunération rapide des intervenants ? Des alternatives à l'augmentation des tarifs des prestations peuvent-elles être examinées de façon spécifique pour ces publics ?

La mutualisation des ressources est évoquée pour la constitution d'un fichier de partenaires en direction desquels une stratégie concertée de diffusion d'une information serait construite. L'ensemble des propositions des musées nationaux en direction de ce secteur social et socioculturel pourrait ainsi être non seulement rassemblée mais également identifiée par les interlocuteurs.

Une mise à disposition des projets et de l'analyse des pratiques apparaît comme déterminante pour leur extension. Deux suggestions sont faites : l'organisation de journées d'études ainsi que la constitution d'une base de données pour les actions concernant ce secteur.

Les services culturels souhaiteraient une formation qui leur permette d'intervenir en meilleure connaissance de cause tant sur les aspects organisationnels que sur ceux de la médiation au musée pour ces publics.

ACCUEIL DE PUBLICS EN DIFFICULTÉ SOCIALE DANS LES MUSÉES NATIONAUX ENTRE 1992 ET 1997

Ce tableau est le résultat d'entretiens téléphoniques ou de rencontres avec les professionnels des musées nationaux.
Le bilan chiffré "d'une Saison en banlieue" pour 1992 y a été introduit.

Pour les actions se déroulant dans le cadre de dispositifs particuliers, ceux-ci sont indiqués en italique.

Les musées nationaux sont présentés selon les trois groupes habituels : Paris, environs de Paris (y compris la Picardie) et autres régions.

FICHES D'ANALYSE D'ACTIONS MENÉES EN DIRECTION DE PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Ces fiches d'analyse s'appuient sur les données recueillies lors des rencontres et des entretiens téléphoniques menés auprès des musées nationaux. Elles ne sont pas exhaustives de l'ensemble des actions conduites.

La rubrique "production" ne prend pas en compte la réalisation de parcours des collections.

Personnes contactées ou rencontrées (*)

MUSÉES NATIONAUX

Louvre : Jean Galard*, chef du service culturel , Isabelle Vieiville-Noury* chargée des relations avec les relais du secteur socio-culturel
MAAO Afrique et Océanie : Philippe de la Rosa* responsable du service culturel, Monsieur Bozon* pour l'action éducative
MAAO aquarium tropical : Michel Hignette* directeur de l'Aquarium, Corinne Loiseau-Glénaz* chargée de l'action culturelle
ATP : Elisabeth Loison*, chargée de l'action culturelle
Musée national du Moyen Age : Elisabeth Clavé* responsable du service culturel
Musée Eugène Delacroix : agent de surveillance
Musée D'Ennery : Béatrix Fouillet* responsable du service culturel
Musée Guimet : Béatrix Fouillet* responsable du service culturel
Musée Hébert : Madame Gohel, documentaliste
Musée Jean-Jacques Henner : Arlette Périchou, agent de surveillance
Musée Gustave Moreau : Madame Lacambre, conservateur
Musée d'Orsay : Nadine Hodcent* responsable de l'action éducative pour le primaire, Gilles Candar* responsable de l'action éducative pour le secondaire, Joëlle Bolloch* responsable de la documentation
Orangerie des Tuileries : Madame Menegaux, secrétaire générale
Musée Picasso : Jean-Pierre Chauvet*, responsable du service culturel
Musée Rodin : Frédérique Leseur*, responsable du service culturel
Château-musée de Versailles : Yvonne Jourden responsable des groupes en visites libres.
Saint-Germain-en-Laye : Joëlle Brière*, responsable du service d'action culturelle
Sèvres : Madame Pelloso, resposable du service culturel
Château-musée de Compiègne : Liliane Kléber responsable du service culturel
Jean-denis Devauges* : conservateur chargé du musée national de la Voiture et du Tourisme
Granges de Port-Royal : Véronique Alemany Dessaint, directeur du musée
Château de Blérancourt : Lydie Fouilloux, assistante et chargée d'action culturelle
Château-musée de Fontainebleau : Madame de Jabrun*, responsable de l'action culturelle
Musée national des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau : Monsieur Chevallier*, directeur du musée, Christine Lancestremere*, conservateur et Marion Pourtout* secrétaire générale
Château d'Écouen : Michael Erwin, chargé de l'action culturelle
Château-musée de Pau : Cécile Latour*, secrétaire générale du Château -musée ; Claude Menges*, chargée de commissariats d'exposition, ; M. Dérouet*, lycée Saint Cricq ; M. Chevalier* entreprise Harry & Co international, Cyril Carrasco*
Musée Chagall : Sandra Mathieu, chargée de l'action culturelle
Musée Magnin : Guy Dessaillen, secrétaire général, Laurent Bourdereau, vacataire pour l'action culturelle
Musée des Deux-Victoires de Mouilleron-en-Pareds : Jean-François Bourasseau, chargé de l'action culturelle
Musée National Adrien Dubouché : Roseline du Manoir, chargée des relations extérieures
Musée de la Préhistoire des Eyzies de Tayac, : Jacqueline Angot-Westin, chargée de l'action culturelle

Personnes contactées ou rencontrées (*)

DRAC

Alsace : Evelyne Schmitt pour les musées
Aquitaine : Jean-luc Tobie pour les musées, Catherine Lajus pour le milieu scolaire,
Bourgogne : Pascale Harasse, affaires intersectorielles et intérim pour les musées
Bretagne : Pascal Aumasson pour les musées
Centre : Jean-Paul Mercier-Baudrier* pour les musées, Jérôme Normand* pour la politique de la ville,
Champagne-Ardennes : Marc Vaudey pour les arts plastiques, les musées et l'architecture,
Corse : Jean-François Mozziconacci, directeur régional
Haute-Normandie : Madame Duval-Mauger* assistante pour les musées, Fabrice Morio* pour l'action culturelle et le cinéma.
Ile de France : Blanche Grinbaum-Salgas et Armand Amman* pour les musées, Moncef Ben Othman* pour la politique de la ville
Limousin : Madame Cantié pour les musées ; M. Landré pour l'action culturelle et la politique de la ville
Lorraine : François Derruder pour la politique de la ville (musique et danse)
Nord-Pas-De-Calais : Geneviève Becquart* pour les musées ; Jean-Marie Potriquet* et Didier Troussard* pour la politique de la ville ; Éric Le Moal pour l'Éducation
Picardie : Norbert Duffort pour les musées
Pays de la Loire : M. Arné pour les musées
Rhône-Alpes : Roland May* pour les musées, Benoît Guillemont* pour l'action culturelle

MUSÉES EN RÉGION

Centre : Eric Moinet*, conservateur et directeur, Isabelle Klinka*, conservateur, Véronique Galliot-Rateau*, chargée de l'action culturelle, musée des beaux arts d'Orléans.
Champagne-Ardennes : Catherine Delot*, conservateur responsable du service animation, musée des beaux-arts de Reims, Monsieur Tourneu conservateur chargé du musée des Ardennes
Ile de France : Véronique Hahn* responsable de l'action pédagogique du musée national d'art moderne du Centre Georges Pompidou,
Annick Couapel, chargée des relations publiques du musée de la musique de la Villette
Wardia Oussedik*, responsable de l'action éducative ; Soufiane Bencharif* chargé du développement des publics ; Marie-Pierre de Liège* chargée du secteur Rencontre et Dialogue, Institut du Monde Arabe.
Nord-Pas-De-Calais : Sylvie Férey* et Arnaud Ceglazski* responsables du service culturel pour le musée de Villeneuve d'Asq
Picardie : Matthieu Pinette*, directeur des musées d'Amiens ; Christelle Martin-Leverbe* directeur-adjoint ; Jacqueline Pringarbe*, responsable de l'accueil et de l'administration
Rhône-Alpes : Catherine Férey*, service des publics du musée d'Art contemporain de Lyon, Laurence Tilliard* conservateur responsable du service culturel du musée des Beaux-Arts de Lyon.

Personnes contactées ou rencontrées (*)

PARTENAIRES, ACTEURS CULTURELS ET SOCIAUX

Partenaires institutionnels

DIV : Claude Renard***,** chargée de mission
DDF, département de l'éducation et du développement artistique :
Annie Dehayes, Claudie Tabet*****, chargées de mission
Direction de l'administration pénitentiaire, sous-direction de la réinsertion :
Thierry Dumanoir, chargé du développement culturel

EDUCATION NATIONALE
Institut National de Recherche Pédagogique, Centre Alain Savary :
Alain Bourgarel*****
Rectorat de la région Rhône-Alpes : Josie Sabatier***** conseillère pédagogique en arts plastiques
ZEP de Compiègne : Madame Hérin*****, coordonnatrice de la ZEP

PRÉFECTURE
Sous-préfecture à la ville : Marc-Étienne Pinauldt sous-préfet à la ville de la Seine Saint-Denis

COLLECTIVITÉS LOCALES
Direction des affaires culturelles et sport de la ville **d'Amiens :** Jean-Pierre Marcos*****, directeur
Direction des affaires culturelles de la ville **de Reims :** Alain Patrolin*****, agent de développement culturel

ACTEURS CULTURELS ET SOCIAUX

Article 27 Vias Unesco : Ahmed Debbouze*****, directeur
Association Artemisia : Rémi Calzada***** et Didier Schwechlen*****
Conférenciers : André Avril*****, artiste plasticien au musée national d'art moderne du Centre Georges Pompidou
URIOPSS Ile-de-France : Christophe Boyer*****, conseiller technique,
Société des Amis de Musée de Chambéry, Pierre Riccó*****, vice-président

Personnes contactées ou rencontrées (*****)

Documents de référence

ACTEURS MAGAZINE - Magazine interne de l'administration sanitaire et sociale de l'état. - *La lutte contre l'illettrisme.* - n° 18, mai 1997, P.7 -10

APSV - *Fragments d'un paysage amoureux* - 1e éd. - France : Actes Sud, décembre 1995 - 90 p. - (Art et Nature.)

DDF, *100 aventures culturelles pour les jeunes*, dossiers Direct, février 1997

DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE. - *Document pédagogique* : repères historiques. - 38 f. dactyl. : juin 1996

D.E.P. , *un nouveau regard sur les musées*, n° 105 - octobre 1994

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE DÉPARTEMENT DES PUBLICS
• *Une saison en banlieue :* ASSOCIATION ARTEMESIA - 16 f. dactyl. - 1992
• *Une saison en banlieue* : observations de groupes. - BRENAC (Nicole), VIROUX (Pierre) - 9 f. dactyl. - 1992
• *Une saison en banlieue* - BOURRET (Michèle).
• *Des jeunes au musée*. - MANCEAU (Sophie). - 17 f. dactyl. - 1994
• *Recensement des actions menées en direction de publics en difficulté-* 38 f. dactyl. : juin 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - *Les services éducatifs des musées* : éléments de réflexion stratégique sur leur devenir. - BROCHIER (Denis), PIETTRE (François), LITTOZ-BARITEL (Maurice) : Octobre 1995

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE HAUTE-NORMANDIE. - *Récapitulatif des projets culturels menés dans le cadre de la politique de la ville* - 1994-1995-1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE HAUTE-NORMANDIE. - *Politique de la ville et culture* : pourquoi ? - Comment ?. - Rouen - 17 novembre 1995

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE DE FRANCE.
Politique de la ville et culture : BEN OTHMAN Moncef, POPOVICS Christophe (assistant), SCHWEIG Emmanuelle (assistante). - 25 f. dactyl.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - Enquête sur les actions culturelles des FOL. - édtition 1997 -

MAQUETTE : GRAPHIQUE : 01 53 41 00 43